



Que dois-je conseiller a mon amie

Par **Louloutte93**, le **16/03/2015 à 14:01**

BONJOUR marque de politessernJ'ai actuellement une amie qui a un enfant français son conjoint est Tunisien. Pendant sa grossesse il lui faisait des promesses et lui disait des belles paroles malgré que ce n'était pas le pere biologique de l'enfant.A la naissance de l'enfant elle lui a donné son nom à elle mais quelques semaines après par amour elle a accepté qu'il reconnaisse l'enfant et a fait un changement de nom pour que l'enfant aie le sien... Il lui disait que en ayant ses papiers français il ferait tout pour eux 3 elle y a cru et a accepté mais actuellement il a son titre de sejour depuis peu de temps et lui a dit que eux deux c'etait impossible que il ne voyait pas sa vie avec elle... elle a peur pour son enfant car il porte son nom a lui elle ne sait pas quoi faire...Elle aimerait des conseils que je ne peut lui fournir alors je vous demande de preter attention a cette histoire car j'aimerais aidé cette amie... Est ce de la manipulation pour obtention de la carte de sejour ou reellement des sentiments qui sont partis pile au moment ou il a eu ses papiers d'apres vous???

MERCI

Par **guendo**, le **16/03/2015 à 17:35**

Bonjour, rnJe suis désolée pour votre amie, son mari fait des partie des hommes qui jouent avec les sentiments des femmes pour arriver à leur fins, en fait le bon terme est l'escroquerie sentimentale, mariage gris, un site qui vous portera conseil "Les Bezness Tunisiens" je parle en connaissance de cause évidemment, je suis passée par cette situation mais pas jusqu'au mariage je n'avais pas les moyens de constituer le dossier auprès de la mairie, donc mon ami s'est envolé vers de nouvelles proies...